



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

DRÔME

Ecosite du Val de Drôme  
M. Le Président  
96, ronde des alisiers  
CS 331  
26400 EURRE

Direction : Entreprises et territoires

Affaire suivie par : Nicolas AMMARENE  
A l'attention de : Service Urbanisme

Romans sur Isère le 14/062022

Objet : Projet de modification n°4 du PLU

Monsieur le Président,

Dans votre courrier du 30/05/2022, vous m'indiquez le projet de modification du PLU n°4, et à ce titre, vous sollicitez mon avis sur ce dossier.

J'ai noté que l'objectif est de permettre la réalisation du projet d'extension du magasin Lidl situé à l'angle de l'avenue Albert Mazade et de l'avenue de Provence, en zone UC du PLU.

Il est indiqué que cette restructuration a pour vocation de redynamiser l'offre commerciale de proximité et constitue une offre complémentaire aux commerces de proximité situés au sud du giratoire (pharmacie, tabac, boulangerie, etc...).

Particulièrement attaché au maintien des activités de proximité au service de la population, la CMA sera attentive à toute mesure facilitant l'exercice des entreprises artisanales de la commune de Livron sur Drôme qui compte 319 entreprises artisanales, en augmentation de 24.1 % en 3 ans. 39% appartiennent au secteur du bâtiment, 42% des services, 12% de la fabrication et 7% de l'alimentaire.

En effet, je compléterai par des objectifs de développement et de renforcement d'une offre artisanale et commerciale de proximité, qui contribueraient indéniablement à consolider la valeur d'usage de la commune. Néanmoins, et en considérant les tendances en matière de commerce que la crise sanitaire a révélées en les amplifiant, il me semble que ce renforcement devra induire des choix en matière de développement du plancher commercial sur la commune, tant sur les zones existantes que dans les projets futurs.

La CMA émet un avis favorable à ce projet. Les autres éléments au dossier n'appellent pas d'observations particulières.

Sachez que nous souhaiterions être informés sur l'ensemble des projets portés par la commune et que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme se propose d'être partenaire pour accompagner les entreprises artisanales du territoire afin qu'elles puissent contribuer à la réponse aux appels à projet (exemple : Formation aux marchés publics) mais d'autres accompagnements telle que la réimplantation d'activités. Cela en faveur du soutien et du développement de l'économie de locale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Fredéric REGNIER  
Président